

Inf'EAU n°39

Semois-Chiers

Bulletin de liaison du
Contrat de Rivière Semois-Chiers

Octobre 2018

La Semois à Herbeumont - Octobre 2018

Sommaire

1 Editorial **3** Chantiers de gestion plantes invasives 2018 **9** Collaboration avec la Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-Bassin Semois-Chiers **11** Bilan des journées Nature à Baranzay (Musson) **25** Chasse aux déchets dans la Messancy à Athus (Aubange) **27** Halte aux OFNI's 2018 **33** La mare, lieu de vie exceptionnel **35** Plantation au lac de Conchibois à Saint-Léger **37** Une « Maison du pêcheur » pour Bouillon **39** Ca bouge à Bouillon ! **41** Mise en routes des stations d'épuration à Martilly et Straimont (Herbeumont) **43** Saint-Léger : « Depuis vendredi, les eaux sont épurées » **45** Les brèves **47** Agenda

Mot du Secrétaire

L'été 2018 nous aura gratifié d'un climat estival digne de régions méridionales. Le déficit pluviométrique allié à des températures élevées voire caniculaires n'est pas sans conséquence sur nos ressources en eau que ce soit pour l'alimentation humaine et animale, mais également pour la production végétale.

Dans de telles situations qui risquent au fil des années de devenir récurrentes, nous devons conscientiser les habitants à l'utilisation parcimonieuse de l'eau potable. Celle-ci n'étant pas source inépuisable, l'utilisation d'autres alternatives (récupération de l'eau de pluie, fontaines publiques...) pour nos besoins autres que domestiques doivent être envisagées.

La biodiversité de nos différents cours d'eau en régime d'étiage prolongé subit également des perturbations. La hausse de température, le faible débit, l'augmentation de la charge organique ont un impact sur le milieu aquatique, sa faune et sa flore.

Depuis sa création, le Contrat Rivière de par les relevés de terrain assure un suivi de l'évolution des différents cours d'eau et met en place des actions pour recréer des biotopes favorables à toute la chaîne trophique de nos rivières.

L'organisation annuelle des journées Nature permet de transmettre au plus jeunes des valeurs de respect de notre environnement afin de leur montrer que le « grain de sable » qui s'incrute dans le cycle de la Vie met en péril tout un écosystème.

Au cours des prochains mois, il faudra s'atteler à l'élaboration du nouveau Programme d'actions 2020-2022. Dans la continuité des précédents, il engagera pour trois nouvelles années, les usagers de nos rivières pour le bien-être de leurs hôtes !

Philippe LABRANCHE- Secrétaire du Contrat de Rivière

Merci Monsieur le secrétaire !

Fidèle parmi les fidèles, Philippe a grandement participé à la déjà longue vie du Contrat de Rivière.

Ayant décidé de ne plus te présenter ce 14 octobre dernier, tu vas donc également prendre du recul avec notre Conseil d'administration.

Membre du Bureau, secrétaire depuis la création de l'asbl en 2009, portant un œil attentif aux finances, toujours présent à nos réunions, nous garderons de toi un très bon souvenir.

Merci Philippe ! N'hésite pas à venir nous revoir dans nos installations du château !



Chantiers de gestion plantes invasives 2018

Tout l'été, la Cellule de coordination a multiplié les chantiers de lutte contre les deux principales plantes invasives : la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya.

Berce du Caucase

LIEUX	OPÉRATIONS RÉALISÉES (NOMBRE DE PLANTS DE BERCE)	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS (NOMBRE DE PERSONNES)
ARLON : Viville, Heckbus, Avenue Victor Tesch	Viville : coupe sous le collet par le SPW Heckbus: coupe sous le collet (1) Avenue Victor Tesch: gestion par le propriétaire	SPW-DGO3-Cellule invasives Cellule de coordination du CR (2)
TINTIGNY : Lahage, Bellefontaine	Lahage: coupe sous le collet (7) Bellefontaine: coupe sous le collet (3)	Cellule de coordination du CR (2)
AUBANGE : Athus	Coupe des ombelles et coupe sous le collet (200)	Cellule de coordination du CR (2)
MESSANCY : Wolkrange	Coupe sous le collet (1)	Cellule de coordination du CR (2)
LEGLISE : Les Fossés, Assenois, Léglise, Mellier	Les Fossés : coupe sous le collet et coupe des ombelles (56) Assenois : coupe sous le collet (11) Léglise : coupe sous le collet (17) Mellier : coupe des ombelles	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination du CR (2)
BIEVRE : Cornimont	Coupe sous le collet (15)	Cellule de coordination du CR (2)

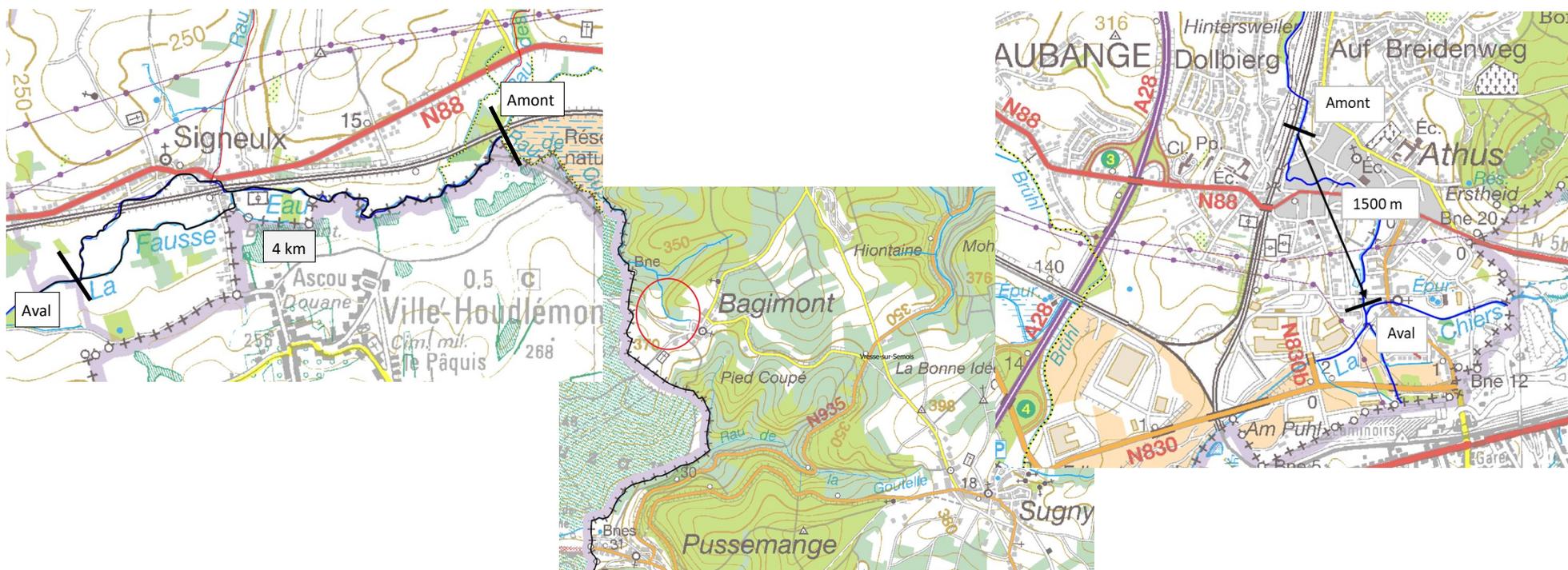
Berce du Caucase

LIEUX	OPÉRATIONS RÉALISÉES (NOMBRE DE PLANTS DE BERCE)	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS (NOMBRE DE PERSONNES)
BOUILLON : Sensenruth, Ucimont, Confluence Rau des Evis- Semois, Rochechaut	Sensenruth (amont) : coupe sous le collet par le SPW Ucimont : coupe sous le collet (15) Autres sites : coupe sous le collet (91)	Ouvriers communaux (3) Cellule de coordination du CR (2) SPW-DGO3-Cellule invasives SPW-DGO3-DNF-Cantonnement de Bouillon (1)
FLORENVILLE : Abbaye d'Orval	Coupe sous le collet (170)	Cellule de coordination du CR (2)
BERTRIX : Vallée des Munos, Rau Bonne Fontaine	Vallée des Munos (2) et Rau Bonne Fontaine (1)	Cellule de coordination du CR(2)
CHINY : Les Croisettes, Les Bulles	Les Croisettes : tonte par le propriétaire Les Bulles : coupe sous le collet (SPW)	SPW-DGO3-Cellule invasives
VRESSE-SUR-SEMOIS : Mou- zaive, La Chiqueterie	Mouzaive : coupe sous le collet par le SPW La Chiqueterie : coupe sous le collet (23)	SPW-DGO3-Cellule invasives Cellule de coordination du CR (2)
HERBEUMONT	Coupe sous le collet (8)	Cellule de coordination du CR (2)

Chantiers de gestion plantes invasives 2018

Balsamine de l'Himalaya

LIEUX	OPÉRATIONS RÉALISÉES	MOYENS HUMAINS MOBILISÉS (NOMBRE DE PERSONNES)
MUSSON : Signeux et Willancourt	Signeux : arrachage des balsamines sur les berges de la Vire : 4 km. Willancourt : placette au centre du village à surveiller (pas de balsamine en 2018).	Ouvrier communal (1) Cellule de coordination (3)
BERTRIX	Arrachage des balsamines sur l'ensemble du Ruisseau des Munos (8,4 km).	SPW-DGO3-DNF-Cantonement de Neufchâteau
VRESSE-SUR-SEMOIS : Bagimont	Cœur du village et cours d'eau non classé allant vers la France.	Cellule de coordination (3) SPW-DGO3-DNF-Service de la Pêche (1)
AUBANGE : Athus	Arrachage des balsamines sur les berges de la Messancy (1,5 km) en même temps que le ramassage des déchets dans le cours d'eau.	Ouvriers communaux (2) Cellule de coordination (3)
MESSANCY	Arrachage des balsamines le long de la Messancy ainsi qu'en amont (de Wolkrange à Longeau) sur base de l'inventaire réalisé par le Contrat de Rivière Semois-Chiers.	Ouvriers communaux et étudiants



Bilan des Journées Nature à Baranzy (Musson)

C'est à bras généreusement ouverts que la Commune de Musson a accueilli cette année la 13^{ème} édition des journées Nature. Celles-ci ont été organisées les 20 et 21 septembre à Baranzy, à l'initiative de la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers asbl.

Le but de ces journées est de sensibiliser les plus jeunes à la fragilité de la Nature mais aussi à la richesse et à la diversité de la faune et de la flore en faisant découvrir ou redécouvrir des sites naturels de leur région par l'intermédiaire d'animations thématiques, mais également de répondre aux demandes des enseignants.

Ces journées sont destinées aux élèves des écoles primaires des huit Communes du sud du sous-bassin Semois-Chiers, de Meix-devant-Virton à Aubange en passant par Arlon et Saint-Léger.

Les élèves (principalement de la 4^{ème} à la 6^{ème} années primaires) des écoles communales de Meix-devant-Virton, Arlon (rue de Neufchâteau), Rachecourt, Ruelle-Grandcourt, Saint-Léger, Sélange, Harnoncourt et l'école des deux Rives de la Communauté Française de Musson ont participé cette année aux journées Nature.

De nombreux partenaires locaux ont une fois encore revêtu leur costume d'animateur et se sont coupés en quatre pour faire vivre deux journées mémorables à plus de 180 enfants du bassin de la Chiers.



Au cours de la journée, Daniel GUEBELS, Echevin de la Commune de Musson, leur a expliqué le **circuit de distribution de l'eau potable** sur la Commune de Musson. Depuis la nappe phréatique jusqu'aux robinets, chasses d'eau, ... en passant entre autre par les filtres, les pompes de refoulement et le réservoir. Le coût de l'eau, les fuites, la consommation journalière par habitant, l'utilisation de l'eau de pluie ont également été abordés.



Ensuite direction le **marais de la Cussignière** où Stéphane BOCCA (Natagora-Lorraine) leur a fait découvrir cette réserve naturelle et les espèces spécifiques qui y vivent. Des équipes de 4 enfants se sont constituées. Après avoir lu les indices, ils ont retrouvé les photos des animaux cachées. Quelle équipe allait gagner ? Les enfants se prennent au jeu et courent de photo en photo. Par l'intermédiaire de ce jeu les enfants ont retrouvé le Martin-pêcheur, la Pie-grièche écorcheur, le Râle d'eau, le Cuivré des marais et le lézard dissimulés dans leur milieu de prédilection, les haies, le marais, la prairie de fauche, ...

Bilan des Journées Nature à Baranzay (Musson)



Pas le temps de rêvasser, après la pause de midi au complexe sportif de Musson, place aux autres activités.

Découverte de **la libellule**, insecte emblématique des milieux humides. Sa morphologie, son cycle de vie, son habitat, ... sont passés en revue par Valère LEQUEUX et Sylvie CUGNON (Contrat de Rivière Semois-Chiers). Comme souvenir, les enfants ont pu créer une libellule avec une pince à linge, deux bâtonnets en bois, ... et la colorier à leur guise.



Le vendredi, les écoliers ont aussi rencontré Stefan TERWEDUWE (agent du SPW-DGO3-DNF) et Yanick COLLIGNON (Contrat de Rivière Semois-Chiers) pour une activité qui réjouit toujours les enfants et les enseignants : **la découverte des poissons de nos rivières**. Après quelques explications sur le principe et l'objectif d'une pêche électrique les enfants ont pu observer et appris à déterminer les différentes espèces de piscicoles à l'aide d'une clef d'identification. Les enfants ont ainsi fait connaissance des chabots, truites, loches, épinoches, ... présents dans le ruisseau du Fond de Haza. Les poissons ont ensuite été remis à l'eau.



Bilan des Journées Nature à Baranzy (Musson)



Après quelques minutes de détente, voilà déjà une nouvelle animation où Léon LATOUR (Gaume-Environnement asbl) et Vincent RASSEL les ont initiés à la **détermination de la qualité d'un cours d'eau par l'indice biotique simplifié.**

Ils ont pu explorer la vie cachée de la Batte. Avec des épuisettes, ils ont délogé des macroinvertébrés (larves d'insectes, ...) vivant dans le fond de la rivière, sous les cailloux et appris à les identifier.

Sur base des espèces retrouvées dans le cours d'eau, ils ont pu conclure que la Batte est peu polluée.

Ils ont également pu revoir le cycle de l'eau.



Bilan des Journées Nature à Baranzy (Musson)



Place à Léon HISSETTE, guide du terroir, de mettre tout d'abord, la Gaume à l'honneur avec son patois, ses chants, son agriculture, son artisanat, ...

Pour ensuite enchaîner avec **les lessives d'autrefois** : comment leurs arrière grand-mères faisaient-elles la lessive début 1900 ? Ces enfants qui ne connaissent que la machine à laver électrique que l'on peut programmer la nuit, ont appris ce qu'était la *buûye*. La grande lessive où les femmes avaient les mains dans l'eau froide durant toute la journée en train de savonner, brosser, frotter, frapper avec le battoir, rincer et tordre le linge. Une fois le linge lavé, elles le mettaient sécher sur les haies ou sur l'herbe. Deux fois par an, à la sortie de l'hiver et à l'arrière-saison, elles lavaient donc tout le linge sale qui était stocké entre temps au grenier.

Ils ont ainsi pu prendre conscience que l'eau, source de vie, utilisée tous les jours est une richesse à protéger. Comme tout bien précieux, elle doit être gérée et donc aussi connue et respectée.

Ces journées ont pu être organisées grâce à un subside octroyé par Monsieur René Collin, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et Délégué à la Grande Région.

Merci à la Commune de Musson de nous avoir aidé à organiser ces journées Nature et à tous les partenaires d'avoir fait de ces deux journées un succès !

A la fin de la journée, les mines réjouies des enfants étaient le parfait reflet de la réussite de ce projet.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes !

Céline Zintz - Contrat de Rivière Semois-Chiers



Bilan des Journées Nature à Baranzy (Musson)

BARANZY

Deux journées mémorables pour 180 élèves du bassin de la Chiers



La 13^e édition des Journées Nature fut une belle réussite pour tous les participants.

La commune de Musson a récemment accueilli la 13^e édition des Journées Nature, organisées les 20 et 21 septembre à Baranzy, à l'initiative de la cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL. L'objectif est de sensibiliser

les jeunes à la fragilité de la nature ainsi qu'à la richesse et à la diversité de la faune et de la flore en faisant découvrir des sites naturels de leur région à travers des animations thématiques. Cette année, les partenaires locaux qui ont animé les

deux jours, ont accueilli les élèves (de la 4^e à 6^e primaire) des écoles de Meix-devant-Virton, Arlon, Rachecourt, Ruelle-Grandcourt, St-Léger, Sélange, Harnoncourt et Musson. Les jeunes explorateurs ont ainsi découvert le

fonctionnement du circuit de distribution de l'eau potable, ont été initiés à la détermination de la qualité d'un cours d'eau par l'indice biotique simplifié et ont aussi pu apprécier la richesse de leur terroir gaumais. Ils ont également tout

appris sur la libellule et son habitat, et arpenté le marais de la Cussignière, réserve naturelle, afin de retrouver les espèces spécifiques qui y vivent. Le vendredi, enseignants et élèves ont participé à la découverte des poissons de

nos rivières. Cette journée a pu être organisée grâce à un subside octroyé par René Collin, ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et délégué à la Grande Région.

Article paru dans l'info de la région - N°41- 8 octobre 2018

Journée nature du jeudi 20 septembre 2018 à Baranzy

Atelier 1 : Le circuit de la distribution de l'eau potable sur la commune de Musson.



Dans cet atelier, Monsieur Daniel Guebels, échevin de la commune, nous a expliqué le fonctionnement de la distribution de l'eau potable.

Atelier 2 : La détermination de différentes espèces de macro-invertébrés présentes dans nos cours d'eau ou « mares ».

Pour commencer l'activité, monsieur Vincent nous a amenés au lavoir pour nous expliquer la provenance de l'eau. Nous avons aussi reconstitué le cycle de l'eau à l'aide d'images.



Pour la suite de l'activité, nous avons dû nous mouiller ! Après quelques explications, nous sommes descendus dans le cours d'eau et nous avons pêché des macro-invertébrés à l'aide de quelques matériaux : passoirs, pinceaux, épuisettes, récipients. Pour terminer, nous avons analysé nos trouvailles (des Gammarus, des Larves de Trichoptère, des Larves d'Ephémère) et nous avons déterminé la qualité de l'eau grâce à ces petites bêtes présentes dans l'eau. Ouf, les larves d'Ephémère, nous ont bien prouvé que cette eau n'était pas polluée !



Bilan des Journées Nature à Baranzy (Musson)

Atelier 3 : Les libellules.

Valère et Sylvie nous ont expliqué le cycle de vie de la libellule et ce, grâce à un jeu autour d'images. On a même pu voir différentes races de libellules !



Pour terminer l'activité, ils nous ont proposé de réaliser un bricolage : on a donc fabriqué des libellules à l'aide d'objets du quotidien. Nous avons tout juste eu terminé, qu'il était l'heure de passer au dernier atelier de la journée !



Atelier 4 : Découverte de la réserve de la Cussièrière.

Stéphane Bocca, le garde Natagora, nous a expliqué les règles du jeu, les limites, les animaux et leurs habitats. Ensuite, nous avons dû chercher des animaux à l'aide d'indices.



Nous tenons à remercier le contrat de Rivière Semois-Chiers ainsi que toutes les personnes présentes pour l'organisation de cette journée nature. Un merci particulier à madame Céline Zintz pour son accompagnement tout au long de la journée ainsi que pour les documents transmis. Nous nous sommes très bien amusés et nous avons fait plein de découvertes.



Les élèves de 5^e année de l'école communale de Rachecourt.

Chasse aux déchets dans la Messancy à Athus (Aubange)

Le 30 août dernier, deux ouvriers communaux (Joël et Anthony) et trois personnes du Contrat de Rivière Semois-Chiers (Valère, Pierrick et Céline) ont ramassé les déchets dans la Messancy ainsi que sur ses berges, du Quartier Schlauss à la rue Cockerill. Cela représente un parcours de 1,5 km de cours d'eau.

Etant donné qu'un piétonnier longe la Messancy, cela permettait également de sensibiliser les promeneurs et riverains.

Nous avons profiter de cette occasion pour arracher les **balsamines de l'Himalaya (espèce exotique envahissante)** présentes sur les berges de la Messancy.

Le Service Travaux communal a pris en charge les déchets ramassés ainsi que les balsamines de l'Himalaya arrachées.

Récolte en images : principalement des bouteilles en verre et des canettes, mais également une bâche, une chaise en plastique, une poêle, une grille pour barbecue, une lunette de WC, ...

A noter que dès la Messancy croise une route, il y a beaucoup de déchets sur les berges ou dans le cours d'eau.



Balsamine de l'Himalaya



Halte aux OFNI's 2018

Depuis plus de 5 ans, Le Contrat de Rivière Semois-Chiers participe activement à la lutte contre les déchets flottants sur nos cours d'eau en plaçant des barrages flottants pour lutter contre les OFNI's (Objets Flottants Non Identifiés).

Cette opération se déroule du printemps à l'automne en accord avec les Communes et gestionnaires de cours d'eau concernés.

Cette année, nos deux barrages ont été utilisés sur les cours d'eau suivants :

1. Commune d'Arlon —> du 5 mars au 17 avril dans le cadre de « Printemps grandeur nature ».

- La Semois à Freylange (route de Neufchâteau)
- La Semois à Arlon (rue de l'Hydrion) du 5 mars au 17 avril

2. Commune de Musson —> du 17 avril au 21 juin.

- La Batte à Musson (rue Jean Laurent)
- La Batte à Baranzay (rue Firmin Dieudonné)

3. Commune d'Aubange —> du 21 juin au 30 août.

- La Messancy à Athus (Place du Marché)

4. Commune de Saint-Léger —> du 21 juin au 3 octobre, durant la saison estivale.

- Le Ton à Saint-Léger à proximité du complexe sportif et de la zone de baignade.

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !



**La Semois à Freylange (route de Neufchâteau)
du 5 mars au 17 avril**

2 balles, plus de 50 morceaux de frigolite, 1 bic, 1 briquet,
1 bouchon, 1 emballage jus.

Halte aux OFNI's 2018



La Semois à Arlon (rue de l'Hydrion) du 5 mars au 17 avril

3 bouteilles en plastique, 1 morceau de verre, morceaux de frigolite, 1 boîte métallique, 1 flacon en plastique et 2 autres déchets en plastique.



La Batte à Baranzuy (rue Firmin Dieudonné) Du 17 avril au 21 juin

6 bouteilles en plastique, 1 bidon, 4 déchets divers en plastique, 1 pot en verre, 1 canette, 1 bombe aérosol, 1 piquet métallique, 1 trottinette, 1 panneau voirie cours d'eau « La Batte », 1 balle, 12 morceaux de frigolite, 1 piquet en bois.



La Batte à Musson (rue Jean Laurent) du 17 avril au 21 juin

15 bouteilles en plastique, 1 flacon de déboucheur, 12 déchets divers en plastique, 1 tube de comprimés, 1 bouteille en verre, 1 pot de moutarde, 1 canette, 1 tôle ondulée, 1 baffle, 20 morceaux de frigolite, 3 serviettes hygiéniques, 1 semelle de chaussure, 1 gouttière, 2 balles.



Halte aux OFNI's 2018



La Messancy à Athus (Place du Marché): du 21 juin au 30 août

25 bouteilles en plastique, 24 déchets divers plastique, 6 bouteilles en verre, 1 pot en verre, 31 canettes, 1 bombe aérosol, 4 « Capri-Sun », 3 berlin-gots, 3 balles, 7 briquets, 1 sandale, 1 ampoule, 3 crayons, 7 bouchons, plus de 400 morceaux de frigolite, plus de 580 mégots de cigarette



Le Ton à Saint-Léger (à proximité du complexe sportif) : du 21 juin au 3 octobre

13 bouteilles en plastique, 1 pot en plastique, 3 déchets divers plastique, 3 bouteilles en verre, 1 canette, 2 balles, 4 « sandales », plus de 30 morceaux de frigolite

La mare, lieu de vie exceptionnel

Un panneau didactique sur la mare a été réalisé au printemps 2018 par Christine Chevigné, graphiste au Royal Office du Tourisme d'Arlon.

L'objectif était d'en placer un au niveau de la mare de l'arboretum de Frassem (Arlon) afin de montrer la biodiversité faunistique et floristique d'une mare.

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau de mars 2018, ce panneau a été imprimé en une dizaine d'exemplaires en vue de les placer à proximité d'autres mares.

Arboretum de Frassem (Arlon)



Un lieu de vie
Une mare est un lieu de vie pour de nombreuses espèces végétales et animales. C'est une **petite étendue d'eau stagnante** d'une profondeur d'un mètre. L'eau provient essentiellement de la **pluie** ou des eaux de **ruissellement**. En raison d'une alimentation non continue, le **niveau d'eau peut varier** fortement au fil des saisons. Cette forte variabilité du niveau d'eau et des caractéristiques propres d'une mare (température, acidité, profondeur, ...) en font un **biotope très spécifique** accueillant une faune adaptée à ces variations.

La faune
Les animaux trouvent dans ce milieu aquatique des abris, des lieux de reproduction et une **réserve de nourriture**. La vie animale de la mare est riche : on y trouve des **microorganismes** (plancton), des **invertébrés aquatiques** (escargots aquatiques, larves d'insectes, vers de vase, insectes aquatiques, ...), des libellules, des amphibiens, des oiseaux, ...

N'INTRODUISEZ AUCUN ANIMAL !
Si le milieu leur convient, les animaux viendront d'eux mêmes. Et surtout n'achetez pas d'animaux du commerce (grenouilles et vertes, tortues, ...). Ces animaux exotiques peuvent porter préjudice (prédation, transmission de maladies, ...) aux espèces de chez nous. Dans le même ordre d'idées, **pas de poissons** car ils sont dans une mare qui se veut accueillante pour les batraciens, libellules et autres insectes.

Et l'entretien ? Le milieu aquatique trouve assez rapidement son équilibre par lui-même. Après sa création, la prolifération d'algues est fréquente : éliminez-les délicatement. Plus tard les excès devront être enlevés : faites-le en automne pour perturber le moins possible la vie dans la mare.

La flore
La végétation joue un rôle important dans l'équilibre écologique des mares. Elle contribue à améliorer la qualité de l'eau en la filtrant et en fournissant de l'oxygène. Elle est étroitement liée au développement de la vie animale : elle fournit des abris, des supports de ponte et une réserve de nourriture, ... elle est à la base de la chaîne alimentaire.

Plusieurs types de végétation cohabitent dans ce milieu aquatique. Les plantes au **feuillage submergé** : myriophylles, ... Les plantes au **feuillage flottant** : nénuphars, patimois, ... Les plantes des **berges** : populage des marais, iris des marais, joncs, ...

Crédits photos : Contrat de Rivière Semois-Chiers, Contrat de Rivière Semois, Contrat de Rivière Ardenne, D. Dreyer, Jean Luc Mathieu, Centre de Recherche de l'Université de Liège, Ardenne Nature.



Plantation au lac de Conchibois à Saint-Léger

Le lac de Saint-Léger, zone de baignade officielle, bénéficie du label Pavillon bleu depuis 8 années consécutives, signe de qualité exceptionnelle.

Le lac a été vidangé en automne 2017, pour permettre le renouvellement du ponton qui a permis d'accueillir les baigneurs cet été.

Pour compléter ces travaux et réjouir les pêcheurs, des plantations ont été effectuées le 6 juin dernier sur deux zones du lac de Conchibois (partie opposée de la zone de baignade). Ces plantations seront des sites à frayères et auront également un rôle dans la filtration de l'eau et dans la stabilité de la qualité de l'eau.

Philippe Nivelles (SPW-DGO3-Pépinière Domaniale de Marche-les-Dames) a conseillé, fourni gratuitement et est venu planter Iris, Grande glycérie, Jonc fleuri, Carex, Baldingère, Luronium. Afin de favoriser une reprise correcte de ces plantes, celles-ci nécessitent une lame d'eau de 10-20 cm maximum et ont donc été plantées sur une banquette de terre argileuse.



Une « Maison du Pêcheur » pour Bouillon

Suite à divers aménagements et gros travaux, le bâtiment communal autrefois appelé « le Solarium » a ouvert ses portes ce samedi 17 mars. Que de plus belle symbolique que l'ouverture de la « Maison du Pêcheur » le jour de l'ouverture de la pêche à la truite et lors des premières « Journées wallonnes de l'Eau » ?

On découvre ce samedi matin à Bouillon, en bord de Semois, dans un décor de rêve et emblématique qu'est le trou de Vanne, quelques pêcheurs qui sont venus taquiner la truite ou s'exercer à la création de mouches. Et puis surtout, on vient visiter la « Maison du Pêcheur »... Ce nouveau local de la Société de pêche « Les Amis de la Semois », dont le Président est Marc Leroy, sera leur « Base » en quelque sorte où seront organisées diverses animations ludiques de découverte de la rivière et d'initiation à la pêche. Animations qui seront organisées par « les Amis de la Semois » et dont certains projets sont inscrits au PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) comme par exemple, les stages d'initiation à la pêche et de découverte de la rivière le 30 juin prochain en ces lieux.

Lors des prises de paroles, Marc Leroy, le Président de cette sympathique Société de pêche de Bouillon, et le Bourgmestre, Monsieur Defat, auront une pensée pour feu Raymond Godfrin, ancien Président de cette Société de pêche, défenseur de la nature et plus particulièrement de Dame Semois.

La Maison du Pêcheur soutenue par la Ville et le PCDN ...

Près de 20.000 € de travaux et matériaux pris en charge par la Commune. Le Bourgmestre citera les divers corps de métiers chargés des travaux de remplacement des 6 châssis fenêtre et de la porte d'entrée, de la réfection de l'installation électrique, de la rénovation complète de l'installation sanitaire ou encore des travaux de remplacement des chéneaux et descente d'eau. L'accent sera mis sur cette *belle collaboration* entre le service Travaux de la Commune de Bouillon et la Société de pêche. En effet, le Service

Travaux de la Ville (ouvriers communaux) s'est chargé de l'évacuation des déchets de construction suite au démantèlement intérieur des anciennes cabines de douches et WC, entrepris par la 'vaillante' équipe de la Société de pêche. De même, le Service Travaux de la Ville a fourni à la Société de pêche les matériaux nécessaires aux derniers travaux d'isolation et de plafonnage, le cimentage et dernièrement, les travaux de peinture. Le service Travaux a également contribué à peaufiner pour ce jour la « Maison du Pêcheur ».

Bonne nouvelle pour les jeunes pêcheurs : une enveloppe de 1.000 € a été attribuée aux « Amis de la Semois » dans le cadre de la nouvelle subvention PCDN 2018, pour équiper la Maison du Pêcheur d'outils pédagogiques (cannes à pêche, matériels de pêche, aquariums, malles pédagogiques, livres et affiches, ...).

Une nouvelle dynamique est née ! Cette « Maison du Pêcheur » est un véritable atout pour notre Ville d'EAU !

Mélanie TASSIN - Eco conseillère à la Commune de Bouillon



Ça bouge à Bouillon !

Depuis longtemps, les hirondelles de rivages sont installées dans les murs des remparts de la commune de Bouillon. Afin de pouvoir maintenir cette espèce exceptionnelle ainsi que les deux autres espèces d'hirondelles présentes dans nos régions, le PCDN de Bouillon et ses bénévoles ont décidé de poser leur candidature au projet CAP'hirondelles 2018 lancé par l'ASBL Bocages.

CAP'hirondelles est un projet à l'initiative de la Région Wallonne faisant l'objet d'une subvention dans le cadre du Réseau Wallonie Nature. Son but est de soutenir et d'encadrer des projets favorables au maintien durable des hirondelles par le renforcement des populations existantes ainsi que celui de leur environnement, en vue de garantir la présence d'insectes et des matières premières nécessaires à la conception des nids.

Le projet communal est d'inventorier les nids d'hirondelles occupés, de mettre en place des aménagements en faveur des trois espèces et de sensibiliser le grand public.

Plusieurs actions de sensibilisation et de recensement ont d'ailleurs déjà pris place cet été. Ils prévoient dans leur programme la pose de chambres de nidification Demaret* dans les murs des remparts, la pose de plaques anti-fientes en-dessous des nids existants. La mise en place de bacs à boue et d'un panneau didactique.

Un projet CAP'hirondelle en route donc, car sélectionné par le Ministre, pour une commune plus accueillante encore pour cette espèce si caractéristique de nos campagnes!



*La chambre de nidification Demaret, ici vue du dessous, a été conçue par Mr Demaret, membre actif du PCDN de Bouillon.



Ci-dessous, un exemple de bac à boue.



L'OPÉRATION « CAP' HIRONDELLES »

EST MISE EN OEUVRE PAR



L'AIVE inaugure ses 92e et 93e stations d'épuration avec filtres de roseaux dans deux villages de la commune d'Herbeumont: Martilly et Straimont.

Vendredi, dans le village de Martilly, s'est déroulée l'inauguration officielle de deux stations d'épuration. Celle de Straimont a fait l'objet d'une ouverture au public le dimanche matin. Le président de l'AIVE, Daniel Ledent, a longuement retracé les grandes lignes techniques de ces deux ouvrages, les replaçant dans un contexte plus général d'épuration en province de Luxembourg.

«Cette station concerne indirectement la Semois car ici, nous travaillons en amont avec la Wanchie et la Vierre. Pour l'ensemble de la province de Luxembourg, nous sommes à plus de 84% de taux d'épuration collective. Avec pour Martilly, 200 équivalents-habitants et 300 pour Straimont, ce sont de petites entités importantes pour parfaire ou maintenir la bonne qualité de nos masses d'eau. La SPGE l'a d'ailleurs bien compris car son plan d'investissement 2017-2021 prévoit la construction, dans notre zone, de pas moins de dix-huit petites stations d'épuration», note Daniel Ledent.

Joseph Georges, président de la SPGE a replacé le système d'épuration dans un contexte plus large. «Ce sont 430 stations d'épuration qui fonctionnent en Wallonie avec l'objectif de 99% des eaux épurées», souligne-t-il.

Le petit quiz des enfants

Les élèves de la classe primaire de Martilly et leur instituteur Sébastien Bovir ont mis les participants au défi lors de la présentation de leurs créations autour du thème de l'eau. Présentés par les élèves sur des panneaux qu'ils avaient réalisés, on a eu droit à toutes les définitions du «Petit Robinet illustré», ou encore aux différentes quantités d'eau utilisées dans les usages domestiques. Un travail pédagogique vivement applaudi.

Un projet vieux de 12 ans

Lors de son intervention, la bourgmestre Catherine Mathelin s'est réjouie de cette double initiative. «Nous avons la chance, non pas d'en avoir deux pour le prix d'une, mais d'avoir pu coupler ces deux projets et de compter prochainement sur la construction d'une station à Menugoutte. Ainsi, tous les villages de la commune auront leur station, note-t-elle. Je sais aussi que cela n'a pas toujours été simple pour les propriétaires privés de céder ces terrains, car chez nous, la terre, c'est important. Mais le traitement des eaux usées est fondamental pour notre survie car l'eau traitée pourra être rejetée sans risque pour la faune et la flore dans le milieu naturel de la Vierre. Je suis heureuse de voir aboutir un projet initié depuis plus de 12 ans.»

Le député Dimitri Fourny, représentant le ministre Carlo Di Antonio, a relevé l'excellence des entrepreneurs de la province qui ont réalisé ces deux ouvrages. «Un défi important est aussi celui de viser à l'obligation des citoyens à se raccorder au réseau d'égouttage. Il y a encore beaucoup de pédagogie à effectuer dans ce domaine. Si dans ce domaine, il y a le bon et le très bon, nous devons viser l'excellence du très bon pour 2022», a-t-il conclu.



Saint-Léger : « Depuis vendredi, les eaux sont épurées »

Sous un soleil faisant resplendir ses infrastructures, la station d'épuration de Saint-Léger a été officiellement mise en service vendredi.

Commencés en 2016, les travaux de la station d'épuration et du collecteur de Saint-Léger se sont terminés cette année.

Des travaux parallèles si bien menés en parallèle que ce 21 septembre, l'AIVE a mis officiellement en service la 94^e station d'épuration de la province. Passé le piège à cailloux, dégrillées de leurs déchets par un tamis presse, dessablées, épurées grâce aux bio-disques, ce sont des eaux pures qui, en fin de processus, retrouvent les eaux du Ton.

« Cette station d'épuration traite aujourd'hui les eaux usées de l'agglomération de Saint-Léger et protège la zone Natura 2000 située en aval ».

« C'est l'environnement qui respire »

Cette station importante qui s'adaptera à l'évolution de l'habitat, pas moins de trois orateurs en plus du maire n'ont pas manqué d'en mettre l'intérêt en exergue. Que ce soit Daniel Ledent, le président de l'AIVE, que Joseph George le directeur technique de la SPGE, ou encore Daniel Guebels, le représentant du ministre de la Région wallonne, Carlo Di Antonio insistant sur le fait « qu'une nouvelle station d'épuration en service, c'est l'environnement qui respire ».

Et qui respire si bien que l'impact des eaux usées des habitants de Saint-Léger améliore considérablement la qualité du Ton et en aval de la Chiers dont le taux d'épuration collectif atteint maintenant 89%.

Minimiser les nuisances et se fondre dans le paysage

De nombreuses dispositions ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives. Et tout d'abord, l'emplacement qui se situe en retrait de l'habitat, le long d'une nationale. Les ouvrages générateurs d'odeurs sont couverts et un filtre à charbon actif désodorise les productions gazeuses du décanteur-digesteur.

La couverture des « biodisques », l'ensachage des déchets du « dégrilleur » et la couverture du bassin de décantation sont autant de mesures supplémentaires pour limiter les nuisances.

Et les plantations d'espèces indigènes (haies vives, arbres fruitiers, saules têtards) renforcent l'ancrage local et participent au maintien de la biodiversité. Bref, le maximum a été fait en ce qui concerne l'implantation. Le mieux dans le meilleur des mondes donc, sauf si on en croit le président de la SPGE, que tout n'est pas réglé pour autant au niveau du territoire communal, l'assainissement collectif et autonome reste à mettre en place.

Et si on en croit les propos du ministre, en ce qui concerne l'assainissement autonome, « une nouvelle approche dans le financement des aides à l'installation de nouveaux systèmes d'épuration individuelle est mise en place. Et sachez encore que si la SPGE, (Société publique de gestion de l'eau) a financé la station d'épuration, les frais d'exploitation de la station et du collecteur, c'est à travers le CVA (coût vérité assainissement) à appliquer sur l'eau que chaque ménage finira par en rembourser proportionnellement le coût. »



Transf'Eau

Après l'évènement de lancement et la journée d'étude sur les espèces Exotiques Envahissantes (EEE) à Libramont (23 octobre 2017), la deuxième des trois journées prévues dans le cadre du projet Transfrontalier « Transf'Eau » s'est déroulée le 15 mai dernier, à Sedan.

Pour rappel, ce micro-projet INTERREG Transf'eau (soutenu par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)) a comme objectif :

**Préserver ensemble les écosystèmes aquatiques
du bassin versant de la Meuse !**



Le thème de cette journée très utile, s'adressant cette fois-ci principalement aux gestionnaires des cours d'eau, avait pour thème : « Lutter contre les inondations et préserver les écosystèmes aquatiques transfrontalières », ou comment comprendre comment cela fonctionne de chaque côté de la frontière...

Plus d'informations sur le site www.transfeau.eu

Nouvelles règles pour l'abreuvement du bétail

A partir du 1^{er} juin 2018, votre bétail ne peut plus s'abreuver aux cours d'eau et plans d'eau non classés situés en Natura 2000, sauf si vous avez obtenu une autorisation auprès du DNF.

Pour rappel, cette interdiction concernait déjà les cours d'eau classés en Natura 2000, depuis 2015.

Appel pour l'organisation d'activités

Dans le cadre des « Journées Wallonnes de l'Eau », les Contrats de Rivière wallons coordonneront l'organisation de diverses activités.

Ces animations gratuites se dérouleront du 15 au 31 mars 2019, tant pour les écoles que les familles.

C'est dans cette optique que nous lançons un appel aux personnes qui désirent organiser une activité. Le Contrat de Rivière Semois-Chiers s'occupera de la promotion de l'évènement, vous aidera dans votre projet et l'encodera sur le site de la Région Wallonne.

Toutes les demandes doivent nous parvenir pour le 20 décembre 2018 au plus tard. Au-delà de cette date, nous ne pourrons plus assurer la promotion de votre activité.

Les journées
Wallonnes
de l'eau

Carnet rose

Le 3 juin dernier, Sylvie Eugnon
a eu le bonheur d'accueillir
son second enfant, Rachel.

Toutes nos félicitations
aux heureux parents !



11^e rencontre entre acteurs de la rivière

23 Novembre 2018

Biodiversité & Ouvrages d'art

Les ouvrages d'art (ponts, murs de berge, barrages, bassins d'orage, routes...) peuvent contribuer à la préservation de la biodiversité en offrant des possibilités soit de passage pour la faune terrestre ou aquatique, soit de gîte pour de nombreuses espèces (proximité de l'eau, obscurité, tranquillité). Cette journée sera l'occasion de partager expériences et méthodes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la conception, la restauration et la gestion de ces ouvrages.

Programme

- 8h30** Accueil
- 9h00** Accueil et présentation de la journée par Lucienne Dethier, présidente du Contrat de rivière Ourthe.
- 9h10** Ouvrages et biodiversité: quels enjeux? (SPW-Direction de la Nature)
- 9h35** Partie mammifères : par Vincianne Schockert
- 10h00** Partie herpétofaune: par Eric Graitson
- 10h25** Pause - café
- 11h00** L'accueil des chauves-souris dans les ouvrages d'art par Didier Samyn, Plecotus - pôle chauves-souris de Natagora
- 11h25** Le patrimoine fluvial, élément essentiel de la survie du cincle plongeur par Luc Loecx, Natagora Condroz Mosan
- 11h50** Partie poissons : par Olivier Detrait
- 12h15** Questions - Réponses
- 12h30** Repas
- 13h30** Visites de terrain à Houffalize
- 16h00** Retour à Houtopia et clôture de la journée



Adresse du jour

Houtopia
Place de l'Eglise, 17
6660 HOUFFALIZE

via Autoroute E25 - sortie 51 Houffalize



parkings gratuits entre Houtopia et l'Ourthe



11^e rencontre entre acteurs de la rivière

Organisée par le contrat de rivière Ourthe à l'initiative des contrats de rivière de la province de Luxembourg.



Inscription

Gratuite mais OBLIGATOIRE pour le **jeudi 15 novembre au plus tard**.
Merci de transmettre ces informations par mail ou par téléphone au Contrat de rivière Ourthe

Nom : Participera à la matinée de présentation.

.....

Prénom : Participera au repas de midi.

.....

Institution : Participera aux visites de terrain.

.....

Fonction :

Contacts

Contrat de rivière Ourthe
cr.ourthe@skynet.be ou 086/21.08.44

L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M.Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et Sablières Lannoy SPRL.



Cellule de Coordination

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: www.semois-chiers.be

Contacts :

ycollignon@semois-chiers.be

scugnon@semois-chiers.be

vlequeux@semois-chiers.be

czintz@semois-chiers.be

Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Pour vous inscrire en ligne
à ce bulletin:

CLIQUEZ sur Martin!

